

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

2 JUIN 2014

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue au centre communautaire à 19 h.

SONT PRÉSENTS les conseillers suivants :

- | | |
|---------------------------|----------------------|
| 1. Pauline Farrugia | 4. |
| 2. Marcella Davis Gerrish | 5. Claude Villeneuve |
| 3. Michael Munkittrick | 6. Alain Beaulieu |

FORMANT QUORUM sous la présidence de monsieur le maire Michael Page.

EST AUSSI PRÉSENT, M. Léonard Castagner, directeur général et secrétaire-trésorier.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Rapport du maire et des conseillers
3. Période de questions
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2014

CORRESPONDANCE

5. Liste remise aux membres du conseil

ADMINISTRATION

6. Dépôt de l'état des revenus et dépenses en date du 31 mai 2014
7. Démission de Madame Carrol Haller au poste no. 4
8. Nomination au poste de secrétaire réceptionniste — Surnuméraire
9. Nomination au poste de préposé aux stationnements
10. Nomination au poste de préposé aux espaces communs
11. Demande de subvention — Association des commerçants de North Hatley (ACNH) — Dépliant publicitaire du circuit lac Massawippi
12. Contribution aux fêtes nationales du Québec et du Canada
13. Démission de Madame Marie-Anne Dion — CCUP
14. Autorisation de destruction des documents — MRC de Memphrémagog
15. Nomination aux comités — Modification de la résolution no 2013-11-11.12

URBANISME, ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ

16. Permis sujet à un PIIA pour le 4000, ch. Magog
17. Permis sujet à un PIIA pour le 485-487, rue Rublee
18. Permis sujet à un PIIA pour le 55 à 61, rue Main
19. Permis sujet à un PIIA pour le 91 à 99, rue Main
20. Mandat au CCUP pour la définition des zones de protection patrimoniales et des critères du PIIA

INFRASTRUCTURES, VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU

CULTURE ET DIVERS

21. Municipalité amie des aînés (MADA)

AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

ACCEPTATION DES ACHATS

22. Acceptation des comptes
23. Déboursés de plus de 5 000 \$
24. VARIA
25. Période de questions
26. Levée de l'assemblée

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

2 JUIN 2014

2014-06-02.01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR ALAIN BEAULIEU
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2014-06-02.02

RAPPORT DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Le maire et les conseillers font un rapport des différents dossiers sur lesquels ils sont intervenus.

2014-06-02.03

PÉRIODE DE QUESTIONS

Dix-huit (18) citoyens et aucun journaliste sont présents dans l'audience.

INTERVENANTS

OBJET

Dominic Freminet

Heure de début des concerts dans le parc

René Doucet

Quand les citoyens pourront parler du projet de construction

Est-ce que la demande de modification aux règlements présente un risque pour la municipalité ?

Quelle est la responsabilité de la municipalité à l'émission d'un permis émis en contravention de la loi sur sécurité publique, y a-t-il une réglementation particulière ?

Combien cela coûtera-t-il aux citoyens ?

Vincent Ranallo

Pourquoi aller si vite dossier Laliberté

Paul St-Pierre

Y a-t-il eu des contacts avec le promoteur?

Krista Fidler

Activités de coupe des arbres sur la rive du lac application des règlements non uniforme

John Gronan

Cas où la ville a poursuivi des personnes qui sont en infraction

Jacques Campbell

Résolution sur une assurance pour les conseillers, aux frais de qui ?

Paul St-Pierre

Arbres coupés sur la propriété de M. Laliberté ont-ils fait l'objet d'un permis ?

Il devrait y avoir une amende et une obligation de replanter

Stephen Piercy

Six quais supplémentaires sur la rivière

Permis pour un feu immense – 190, rue Main

Patrick Lajoie

Heures des concerts dans le parc

Appui au projet Laliberté

Jacques Campbell

Règlement sur la hauteur des haies

Nicole Benoit

Date de présentation des procès-verbaux sur le site internet

Stephen Piercy

Comité sur la marina

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

2 JUIN 2014

2014-06-02.04

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 MAI 2014

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR CLAUDE VILLENEUVE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2014 soit adopté et présenté.

ADOPTÉE

2014-06-02.05

CORRESPONDANCE

La liste de correspondance a été remise aux membres du conseil.

2014-06-02.06

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES EN DATE DU 31 MAI 2014

Le directeur général dépose aux membres du conseil l'état des revenus et dépenses au 31 mai 2014.

2014-06-02.07

DÉMISSION DE MADAME CARROL HALLER AU POSTE NO 4

ATTENDU QUE Madame Haller a présenté sa lettre de démission le 5 mai dernier;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 339 de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités, le conseil doit prendre avis de la vacance du poste;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le conseil municipal décide de combler le poste vacant par une élection partielle;

QUE le président d'élection fixe dans les prochains 30 jours la date du scrutin parmi les dimanches compris dans les quatre mois de la décision;

QUE le conseil remercie infiniment Madame Haller pour son implication au conseil et lui souhaite la meilleure des chances dans ses projets futurs.

ADOPTÉE

2014-06-02.08

NOMINATION AU POSTE DE SECRÉTAIRE RÉCEPTIONNISTE — SURNUMÉRAIRE

ATTENDU QUE la période estivale entraîne une augmentation de l'achalandage dans les bureaux municipaux;

ATTENDU QUE cette période coïncide avec celle des vacances annuelles;

ATTENDU QUE les services de secrétariat sont essentiels au bon fonctionnement de la municipalité;

ATTENDU QUE des entrevues ont été menées lors des dernières semaines et qu'une candidate a été retenue pour combler ledit poste;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MICHAEL PAGE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

DE nommer madame Martine Tessier au poste de secrétaire réceptionniste pour les remplacements de vacances 2014. La période de travail sera du 25 juin au 21 août 2014 à raison de 34h30 par semaine au salaire horaire de 12,50 \$.

ADOPTÉE

2014-06-02.09

NOMINATION AU POSTE DE PRÉPOSÉ AUX STATIONNEMENTS

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR ALAIN BEAULIEU
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

2 JUIN 2014

DE nommer monsieur Anthony Mercier au poste de préposé aux stationnements pour l'application du règlement (RU) 2014-575 pour la période débutant le 2 mai 2014 et se terminant le 13 octobre 2014;

D'octroyer un montant forfaitaire de 75 \$ pour l'usage de son cellulaire pour la durée du contrat, ce montant est payable à la fin du contrat.

ADOPTÉE

2014-06-02.10

NOMINATION AU POSTE DE PRÉPOSÉ AUX ESPACES COMMUNS

SUR PROPOSITION D'UMENT FAITE PAR MICHAEL MUNKITTRICK
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

DE nommer monsieur Jérémie Bonsant au poste de préposé aux espaces communs pour la période de travail débutant le 9 juin et se terminant le 13 octobre 2014.

ADOPTÉE

2014-06-02.11

DEMANDE DE SUBVENTION — ASSOCIATION DES COMMERÇANTS DE NORTH HATLEY (ACNH) — DÉPLIANT PUBLICITAIRE DU CIRCUIT LAC MASSAWIPPI

ATTENDU QUE l'Association des commerçants de North Hatley a présenté une demande de subvention pour la préparation d'un dépliant publicitaire du Circuit Lac Massawippi;

ATTENDU QUE l'ACNH demande un montant de 1 600 \$ (taxes en sus) qui représente l'espace publicitaire occupé par les services communautaires et 400 \$ (taxes en sus) pour le marché champêtre;

SUR PROPOSITION D'UMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la Municipalité du Village de North Hatley subventionne l'Association des commerçants de North Hatley (ACNH) pour la somme de 400 \$ (taxes en sus) pour publiciser seulement le marché champêtre.

ADOPTÉE

2014-06-02.12

CONTRIBUTION AUX FÊTES NATIONALES DU QUÉBEC ET DU CANADA

ATTENDU QUE les fêtes nationales du Québec et du Canada constituent des événements festifs importants se déroulant sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité encourage ses citoyens à fraterniser dans le cadre de ces festivités;

SUR PROPOSITION D'UMENT FAITE PAR CLAUDE VILLENEUVE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

D'accorder un montant de 250 \$ comme contribution à chaque fête et que si le montant n'est pas utilisé par l'une d'entre elles, il devient entièrement disponible à l'autre.

ADOPTÉE

2014-06-02.13

DÉMISSION DE MADAME MARIE-ANNE DION — CCUP

ATTENDU QUE madame Marie-Anne Dion a présenté sa lettre de démission le 20 mai dernier;

ATTENDU QUE madame Dion quittera le Village sous peu;

SUR PROPOSITION D'UMENT FAITE PAR MICHAEL MUNKITTRICK
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le conseil remercie madame Dion pour son implication au comité consultatif en urbanisme et patrimoine et lui souhaite la meilleure des chances dans ses projets futurs.

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

2 JUIN 2014

2014-06-02.14

AUTORISATION DE DESTRUCTION DES DOCUMENTS — MRC DE MEMPHRÉMAGOG

ATTENDU QUE la MRC de Memphrémagog en vertu de la *loi sur la fiscalité municipale* est désignée comme organisme municipal responsable de l'évaluation;

ATTENDU QUE la MRC de Memphrémagog demande à la municipalité, dans une lettre datée du 26 mars 2014, l'autorisation de détruire des documents qui ne sont plus nécessaires à la conception des rôles d'évaluation;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MARCELLA DAVIS GERRISH
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le conseil autorise la MRC à détruire lesdits dossiers et assume les frais qui s'y rattachent;

QUE le fait de détruire des dossiers ne contrevient pas au calendrier de conservation de la municipalité.

ADOPTÉE

2014-06-02.15

NOMINATION AUX COMITÉS – MODIFICATION DE LA RÉOLUTION NO 2013-11-11.12

ATTENDU QUE le conseil a nommé les membres des différents comités de la municipalité par la résolution no 2013-11-11.12;

ATTENDU QUE mesdames Haller et Dion ont démissionnées;

ATTENDU QU'il y a lieu de les remplacer;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR CLAUDE VILLENEUVE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE M. Alain Beaulieu soit nommé au comité consultatif et urbanisme et patrimoine (CCUP);

QUE M. Michael Munkittrick soit nommé président du CCUP;

QUE M. Claude Villeneuve soit nommé comme représentant auprès de la Régie des Eaux Massawippi (RIEM);

QUE Mme Pauline Farrugia soit nommée comme représentante auprès de l'Association des plus beaux villages du Québec (APBVQ);

QUE Mme Pauline Farrugia soit nommée comme représentante auprès des Fleurons du Québec;

QUE le Comité de développement économique durable soit créé et que les membres soient :

Nom	Titre	Rôle
Michael Page	Maire	
Marcella Davis Gerrish	Conseillère	
Morgan Quinn	Citoyen	Président
Heather Bowman	Citoyen	
Jacques Campbell	Citoyen	
Lori Fergusson	Citoyen	
Peter Fletcher	Citoyen	
Michael Grayson	Citoyen	
Michel Grimard	Citoyen	
John Gronan	Citoyen	
Robert Henderson	Citoyen	
Margot Heyerhoff	Citoyen	
Lorne LeMarquand	Citoyen	
Dara Jane Loomis	Citoyen	Secrétaire
Brian Merrett	Citoyen	
Jason Stafford	Citoyen	

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

2 JUIN 2014

QUE le mandat du comité soit de travailler sur la définition du concept d'un noyau villageois avec un plan d'ensemble pour le cœur du village.

ADOPTÉE

2014-06-02.16

PERMIS SUJET À UN PIIA POUR LE 4000, CH. MAGOG

ATTENDU QUE le CCUP a tenu une séance ordinaire le 21 mai 2014;

ATTENDU QUE la résolution 2014-030 concernant une demande afin d'installer une nouvelle clôture en bois sur la partie arrière du terrain qui longe la rue Wadleigh et qui ceinture la cours arrière où se trouve la piscine, au 4000 chemin Magog a été adoptée en recommandant son acceptation par le conseil municipal;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MICHAEL MUNKITTRICK
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

D'accepter la recommandation du CCUP.

ADOPTÉE

2014-06-02.17

PERMIS SUJET À UN PIIA POUR LE 485-487, RUE RUBLEE

ATTENDU QUE la résolution 2014-031 concernant une demande afin d'installer une nouvelle clôture en bois sur la partie arrière du terrain du 485-487 Rublee qui longe l'ensemble du terrain donnant sur les 2 lots dont les résidences donnent sur la rue Merrill a été adoptée en recommandant son adoption par le conseil municipal;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MICHAEL MUNKITTRICK
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

D'accepter la recommandation du CCUP.

ADOPTÉE

2014-06-02.18

PERMIS SUJET À UN PIIA POUR LE 55 À 61, RUE MAIN

ATTENDU QUE la résolution 2014-032 concernant une demande afin d'éclairer la rivière à partir de la terrasse du Restaurant & Bistro Pilsen situé au niveau du bar et de la rivière. Les lumières dans un caisson approprié seront installés au sol ou sous le tablier de l'ensemble de la terrasse a été adopté en recommandant son acceptation au conseil municipal;

ATTENDU QUE le projet peut-être en contravention avec notre règlement de nuisance;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MICHAEL MUNKITTRICK
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

De retourner le dossier au CCUP pour reprise de l'analyse.

ADOPTÉE

2014-06-02.19

PERMIS SUJET À UN PIIA POUR LE 91 À 99, RUE MAIN

ATTENDU QUE la résolution 2014-033 concernant une demande afin d'éclairer le bâtiment en 3 zones soit la façade du rez-de-chaussée, le balcon du premier étage ainsi que la corniche du dernier étage a été adoptée en recommandant son acceptation au conseil municipal;

ATTENDU QUE le projet peut-être en contravention avec notre règlement de nuisance;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MICHAEL MUNKITTRICK
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

De retourner le dossier au CCUP pour reprise de l'analyse.

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

2 JUIN 2014

2014-06-02.20

MANDAT AU CCUP POUR LA REDÉFINITION DES ZONES DE PROTECTION PATRIMONIALES ET DES CRITÈRES DU PIIA

ATTENDU QU'au cours des dernières années certains dossiers de construction neuve ont soulevé des interrogations sur les limites de l'application de nos règlements;

ATTENDU QUE les zones où s'appliquent les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), doivent être redéfinies;

ATTENDU QUE les règles desdits PIIA doivent également être précisées;

SUR PROPOSITION D'UMENT FAITE PAR ALAIN BEAULIEU
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le conseil mandate le CCUP pour réviser les règles et zone applicables aux PIIA.

ADOPTÉE

2014-06-02.21

MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA)

ATTENDU QUE le Secrétariat aux aînés (SA), du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), a soutenu le développement et l'implantation de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) au Québec en collaboration avec le Centre de recherche sur le vieillissement (CRDV) du Centre de santé et des services sociaux – Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke (CSSS-IUGS);

ATTENDU QUE depuis 2008, le SA finance les municipalités et les municipalités régionales de comté (MRC) qui entreprennent une démarche MADA afin de mettre en œuvre des actions pour soutenir les aînés et les aider à vieillir en restant actifs;

ATTENDU QUE les objectifs du programme MADA visent à:

- Mettre un frein à l'âgisme, c'est à dire, la discrimination envers les aînés qui est fondée sur l'âge chronologique ou l'âge présumé;
- Adapter des politiques, des services et des structures pour soutenir les aînés et pour les aider à vieillir en restant actifs;
- Agir de façon globale et intégrée en liant d'autres actions locales et régionales et les rendre plus favorables aux aînés;
- Favoriser la participation des aînés en leur laissant la chance de s'exprimer pour mieux connaître leurs besoins;
- S'appuyer sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté en incluant pas seulement la municipalité mais aussi les organisations et associations communautaires de différents secteurs (santé, récréation, éducation etc.).

ATTENDU QUE le conseil désire améliorer les conditions de vie et inclure les aînés de la municipalité dans la vie sociale de la communauté en adoptant une politique municipale des aînés et un plan d'action par la suite;

SUR PROPOSITION D'UMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le conseil entreprend la démarche MADA (Municipalité Amie des Aînés);

QUE le conseil mandate un comité de pilotage composé des deux conseillères municipales Mmes Pauline Farrugia et Marcella Davis Gerrish, avec des citoyens de la municipalité dans le but d'atteindre des objectifs nés d'un diagnostic et d'un consensus à l'égard d'un plan d'action pour aider les aînés à vivre en sécurité, en bonne santé et à participer pleinement à la vie de la communauté;

QUE Mmes Farrugia et Davis Gerrish soient les conseillères responsables du dossier "aînés" de la municipalité ainsi que les responsables pour assurer le suivi de la démarche MADA (Municipalité Amie des Aînés), avec le soutien administratif de la municipalité.

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

2 JUIN 2014

2014-06-02.22 ACCEPTATION DES COMPTES

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR CLAUDE VILLENEUVE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

D'accepter le paiement des comptes fournisseurs selon le relevé présenté en date du 2 juin 2014 par le Service de trésorerie :

Comptes réguliers au 2 juin 2014 :	191 736,62 \$
Paielement par prélèvement :	26 687,68 \$

ADOPTÉE

2014-06-02.23 DÉBOURSÉS DE PLUS DE 5 000 \$

SUR PROPOSITION FAITE PAR CLAUDE VILLENEUVE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

D'autoriser les achats suivants :

FOURNISSEURS	DATE	FACTURE	MONTANT
L'EXCELLENCE - AGRICOLE DE COATICOOK			
ENT. ÉQUIPEMENT PARCS	15 janvier 2014	23307	459,89 \$
DÉNEIGEMENT (LOCATION)	3 avril 2014	23752	1 207,24 \$
ENT. RÉPARATION TRACTEUR MC-28 (GEAR BOX)	3 avril 2014	23753	804,15 \$
INONDATIONS	12 avril 2014	23802	28,46 \$
ENT. RÉPARATION CAMION FORD 2006 (HITCH PIN)	22 avril 2014	23838	12,65 \$
ENT. REPARATION TRACTEUR MC-28 (DIFFERENTIEL ARRIÈRE)	28 avril 2014	23882	2 298,69 \$
NETTOYAGE DES RUES	28 avril 2014	23883	1 559,21 \$
NETTOYAGE DES RUES	30 avril 2014	23913	179,69 \$
ENT. ÉQUIPEMENT - SCIE À CHAÎNE	2 mai 2014	23998	85,30 \$
ENT. ÉQUIPEMENT - SCIE À CHAÎNE	2 mai 2014	23999	252,99 \$
		TOTAL	6 888,27 \$
			Taxes incluses

ADOPTÉE

2014-06-02.24 VARIA

2014-06-02.25 PÉRIODE DE QUESTIONS

René Doucet	Niveau du lac
Jacques Campbell	Définition des espaces communs Modifier pour la taxe des non-résidents, discussion avec un comité de l'ACNH
Michael Rochette et René Doucet	Usine de filtration avancement du dossier Rejets de l'usine, matières en suspension (MES) et volumes
John Gronan	Explications pour le choix des heures des concerts
Nicole Benoit	Revoir les zones PIIA, Plan patrimonial

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

2 JUIN 2014

2014-06-02.26

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 20 h 42, les sujets apparaissant à l'ordre du jour ayant été traités;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MARCELLE DAVIS GERRISH
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

Que la présente séance soit levée et fermée.

ADOPTÉE

Michael Page
Maire

Léonard Castagner
Directeur général et secrétaire trésorier

Je, Michael Page, atteste que
la signature du présent procès-verbal
équivalut à la signature par moi de
toutes les résolutions qu'il contient au
sens de l'article 142 (2) du Code municipal.